

Les Bibliothèques et la Bibliothéconomie en Algérie

Par : Dr Behdja BOUMARAFI(*) Institut de Bibliothéconomie
Université de Constantine

Introduction

Partant du principe général que la bibliothèque est le prolongement naturel des activités socio-économiques, politiques et culturelles du pays où elles existent. Elles ne peuvent être perçues et donc jugées qu'en tant qu'élément de cet ensemble dans lequel elle évolue et fait évoluer. Cette communication n'a nullement la prétention de se présenter comme un exposé complet sur la question des bibliothèques et de bibliothéconomie en Algérie. Mais de contenir un ensemble d'informations qui donneraient un aperçu général sur ces dernières. Vue l'absence de documentation pour une meilleure analyse de la situation et une interprétation plus objectives il convient de limiter l'effort de réflexion à ne présenter que les aspects qui présentent une vue générale à ce sujet.

Historique

Les bibliothèques ont été de tout temps intégrées à la vie de l'humanité depuis l'apparition de l'homme sur terre. Sa mémoire consiste en elle même sa bibliothèque personnelle ou il peut emmagasiner une quantité indéfinie d'informations et de connaissances qu'il peut utiliser chaque fois qu'il en ressent le besoin. Avec l'évolution des temps et des civilisations les bibliothèques ont subi des transformations profondes.

L'homme n'a cessé de découvrir d'autres moyens et supports pour s'informer pour apprendre et faire circuler ses connaissances. Ainsi on assiste à un développement sans précédent de bibliothèques dans toutes leurs catégories.

Celles-ci vont voir le jour un peu partout

dans le monde. Peut-être à un degré moins accéléré dans les pays dits en voie de développement ou la création des bibliothèques était généralement conditionnée par les nécessités spécifiques du colonisateur. L'Algérie, une colonie française pendant 132 ans n'était pas exempte de cette politique si bien qu'à son indépendance elle hérita très peu de ces institutions culturelles avec des fonds documentaires dérisoires.

Les Bibliothèques en Algérie

A l'aube de l'indépendance les autorités Algériennes ont compris que le développement de la société et de l'individu ne peut-être atteint sans l'accès aux connaissances et informations nécessaires.

Etant entendu que le développement dépend de la production, l'acquisition le traitement et l'application de ces informations aux activités de la vie quotidienne. Les bibliothèques sont partie intégrante de ce processus.

La Bibliothèque Nationale

Fondée en 1835 la Bibliothèque Nationale d'Algérie se trouve être la plus ancienne institution culturelle de ce genre dans le pays. C'est aussi la première bibliothèque nationale dans le monde arabe suivie par celle de l'Egypte (1840), celle de la Syrie (1880) (1). La plupart des bibliothèques nationales des pays arabes ont été établies dans les années 1900. Depuis sa création la Bibliothèque Nationale d'Algérie est passée d'un fonds documentaire insignifiant à plus de 1.000.000 de volumes et un nombre important de périodiques dont 3000 courants. Ceci forme aujourd'hui tant pour la section arabe que pour la section internationale un ensemble

documentaire très riche que les responsables de la bibliothèque entendent doubler en volume d'ici l'année 2000. Les fonds de la bibliothèque Nationale contiennent une collection remarquable sur l'histoire d'Afrique du Nord qui attire des chercheurs de tous les coins du monde. Elle compte aussi parmi ses collections des manuscrits très anciens datant des siècles XI, XII, XIII, et XIV et très rares telle que une copie microscopique du coran apparemment l'unique copie en existence dans le monde produite en 1016 (2). A ces collections variées vient s'ajouter une collection spéciale de musique héritée de la société des beaux arts d'Alger.

La Bibliothèque reçoit ses publications nationales par la loi du dépôt légal instituée en Algérie depuis 1956 révisée en 1976 pour adaptation aux exigences algériennes. Elles publie depuis 1963 une bibliographie nationale : la bibliographie d'Algérie - la B.D.A- qui paraît tous les six mois. "The current bibliographies in the third world" (3). La décrit comme étant très satisfaisante et qu'après certaines améliorations elle peut-être le modèle exemplaire de bibliographie nationale des pays en voie de développement. En fait la B.D.A n'a cessé de s'améliorer, actuellement le projet de son automatisation est en cours d'achèvement, avec la collaboration du Centre de Recherche en Information Scientifique et Technique (le CERIST).

Ceci marque une nouvelle ère de développement notamment la bibliothèque Nationale. Cette dernière c'est occupée de la formation du personnel dès la première année de l'indépendance (1962) en créant le Diplôme des Techniques de bibliothèques et archives : le DTBA.

Cette formation a fonctionné sans arrêt jusqu'en 1984/85 années ou elle fut absorbée par d'autres formations dans les Instituts de bibliothéconomie. Les ressources humaines et

matérielles dont disposent la bibliothèque nationale sont notablement insuffisantes par rapport à l'importance de sa mission. Un projet de développement de la Bibliothèque Nationale prévoit un crédit de 70.300.000 dinars algériens (4) pour doubler ses fonds documentaires, recruter plus de personnes qualifiées et créer des services pour lecteurs selon les critères internationaux de la Bibliothéconomie.

Les Bibliothèques Universitaires

L'existence de la première bibliothèque universitaire algérienne a été signalée en 1879 mais sa création officielle a eu lieu en 1909. Celle-ci est restée la seule bibliothèque du genre jusqu'aux années 1960. Dès les premières années de l'indépendance l'importance de l'éducation, à tous les niveaux comme facteur essentiel au développement du pays a été mise en évidence par la création d'un nombre important d'établissements d'enseignement : primaire, moyen, secondaire et supérieur. On voit avec ce développement l'apparition de bibliothèques d'enseignement dont les plus importantes restent les bibliothèques universitaires.

A part la bibliothèque universitaire d'Alger les bibliothèques universitaires algériennes sont de création récente. Elles ont été créées à partir des années 1960. Actuellement il existe en Algérie sept (07) Bibliothèques universitaires et plus de 22 bibliothèques de Centre Universitaires. En 1980 Reicher (5), dans une mission de l'UNESCO, a examiné la situation des bibliothèques universitaires. A la fin de sa mission l'auteur constate que malgré les efforts et les ressources considérables consacrés à ces bibliothèques, ces dernières ont besoin d'une meilleure planification à moyen et long termes. On s'en aperçoit en particulier dans les écarts considérables en ce qui concerne les crédits alloués à chacune d'elles la qualité des

locaux, l'acquisition massive mais non coordonnée de documents et enfin dans la qualité et la quantité du personnel scientifique et technique. Les impératifs de l'enseignement supérieur ont obligé beaucoup de pays en voie de développement y compris l'Algérie à concentrer leurs efforts sur l'aspect quantitatif de cet enseignement plutôt que sur son aspect qualitatif. Cette situation a été aggravée par l'accroissement trop rapide des effectifs dans les universités algériennes qui sont passées de 24.334 étudiants en 1971/72 à 61.410 en 1979/80 et encore à 153.043 en 1986/87 c'est-à-dire plus que doublé en six (06) ans. Ce flux d'étudiants a presque freiné le fonctionnement des services des bibliothèques universitaires car en général ces dernières ont été négligées dans les plans de développement de l'enseignement supérieur.

En effet si les universités et Centres universitaires ont été créés et maintenus, la création systématique et parallèle de leurs bibliothèques. Les responsables de ce secteur n'ont pas estimé que les bibliothèques soient l'un des principaux facteurs pour le succès des enseignements et de la recherche au sein de l'université. Cette négligence a posé très lourd sur la qualité des enseignements et a freiné la recherche dans les milieux universitaires en particulier et dans le pays d'une façon générale. A présent l'encadrement des bibliothèques universitaires est nettement insuffisant eu égard au nombre élevé des usagers. Aucune enquête officielle n'a essayé de répertorier le nombre de bibliothécaires, et documentalistes, par institution et/ou par fonction mais dans une étude de l'UNESCO Reicher a reporté en 1980 que ces bibliothèques n'emploient que 15% du personnel qu'elles requièrent (6).

Les grandes réformes apportées à l'enseignement supérieur par la carte universitaire en 1984 fait que l'université pluridisciplinaire perde son importance à la

création de centres universitaires spécialisés dans presque chaque wilaya. Avec cette nouvelle conception de l'université l'idée d'une bibliothèque centrale dominante s'est sclérosée et des bibliothèques de genre spécialisées ont commencé à voir le jour avec l'apparition de ces centres universitaires ou INES* il se pose immédiatement le problème d'organisation car le développement de ces nouvelles bibliothèques ne pourrait s'établir que progressivement dans le cadre d'une politique générale de développement des bibliothèques d'enseignement supérieur dans cette politique il faut tenir compte du fait que ces bibliothèques sont supposées être l'épicentre de la recherche et du développement scientifique et technique.

Mais on notera, en Algérie, que les moyens financiers et humains qui leur sont alloués restent relativement faibles pour répondre aux exigences de la recherche et enseignement en milieu universitaire. En 1983 (7) BOUMARAFI a dressé un panorama de la situation des bibliothèques universitaires. L'auteur a souligné qu'il existe d'énormes problèmes d'organisation et de gestion dans ces bibliothèques dû à des insuffisances matérielles et humaines. Ces mêmes insuffisances ont été déjà noté par ZEROUK en 1981 (8).

Les Bibliothèques Publiques

Il n'existe pas en Algérie de grandes bibliothèques publiques, accessibles à un grand public dans des conditions acceptables. A présent les seules établissements qui en tiennent lieu sont les bibliothèques qui se trouvent dans les municipalités connues sous le nom de Mktabat-el-Baladia, il y aussi des sections, dans les nouvelles fondations culturelles, qui servent de bibliothèques publiques. Celles-ci se trouvent surtout dans les grandes agglomérations. Seulement, quelque soit leur importance aucune n'est

vraiment en mesure de répondre aux besoins du grand public en matière d'information et de documentation. En fait ces bibliothèques servent beaucoup plus de salles d'études aux lycéens que de bibliothèques publiques. En 1963 le gouvernement annonce un projet de développement de ces bibliothèques appelé à juste titre – le projet des mille bibliothèques – à ce propos certaines municipalités ont même reçu des dons d'ouvrages du Ministère de l'Information et de la Culture et ont aménagé une salle où ces ouvrages ont été déposés pour être consultés. Mais ceci n'a pas entraîné le développement systématique des bibliothèques publiques à l'échelle nationale. En 1976 l'importance de la réalisation de ce projet a été reconnue par le conseil des ministres. Malgré cela un réseau bien fourni de bibliothèques publiques semble encore loin de pouvoir être réalisé.

Les Bibliothèques Scolaires :

Ces bibliothèques sont les plus délaissées. En 1986 BOUDERBANE (19) a fait une enquête sur les bibliothèques scolaires de la wilaya de Constantine, ses résultats sont très pessimistes. D'une façon générale l'auteur déplore la situation de ces bibliothèques. Il propose une véritable politique d'organisation et de développement de ces institutions importantes au développement de l'enfant et de la société en générale. A la lumière de son enquête l'auteur, propose la création d'une direction des bibliothèques scolaires au niveau du Ministère de l'Education Nationale qui aura pour mission de :

1. Définir la politique à mettre en oeuvre en matière de bibliothèques scolaires, de livres et de supports d'instruction.
2. Planifier le développement des bibliothèques scolaires élaborer et répartir le budget.
3. Déterminer les objectifs à long terme.
4. Donner les grandes orientations quant à

l'amélioration du service des bibliothèques scolaires.

5. Evaluer le rendement pédagogique et éducationnel global des bibliothèques scolaires.

6. Arrêter les plans d'action.

7. Faire connaître au cabinet du Ministère de l'Education Nationale la situation des bibliothèques scolaires, les difficultés qu'elles rencontrent en vue de répondre à leurs besoins immédiats et d'assurer l'amélioration de leur service.

La Charte Nationale, dans toutes ses éditions, met en évidence l'importance des bibliothèques de tout type. Ceci ne correspond pas seulement à la volonté politique de rationalisation et de rentabilisation des ressources culturelles en général et documentaires en particulier, existant dans le pays. Elle répond aussi au besoin urgent des citoyens qui ont besoin d'être constamment informés pour faire face à l'accélération du pays qui les précipite vers une Algérie industrielle et technologique. Ce besoin devient de plus en plus une exigence de la démocratie où il s'agit de donner à chaque citoyen tous les moyens de s'informer afin de mieux comprendre le monde autour de lui et exercer ses droits plus consciemment et plus librement. Ceci détermine, éventuellement, une nouvelle orientation culturelle, une nouvelle orientation culturelle dans une Algérie où toutes les institutions culturelles et notamment les bibliothèques joueront un rôle important dans la promotion économique, socio-culturelle, scientifique et technique du pays.

Fonctions spécifiques des Bibliothèques Algériennes :

En reconnaissant l'importance des bibliothèques pour le développement de l'individu et de la société en général, la fonction de conservation qui les a fait

techniques de bibliothèques et archives ; le DTBA. Cette formation est restée la seule au niveau national pendant plus d'une décennie. En 1974/1975 un institut de bibliothéconomie a été créé à l'Université d'Alger (l'Université mère, située dans la capitale - Alger), pour couvrir la formation du personnel au niveau de la licence. Jusqu'en 1982/1983 cet institut était le seul à produire des cadres de niveau universitaires. En 1982/1983 un deuxième institut a été créé à l'Université de Constantine en y instituant une formation post-graduée qui se termine par l'obtention du Diplôme Supérieur de Bibliothécaire le DSB en 1984/1985 un troisième Institut rattaché à l'Université d'Oran vient s'ajouter à la liste.

Il y a aujourd'hui en Algérie trois instituts de Bibliothéconomie et documentation qui assurent la formation du personnel à trois niveaux : le niveau moyen avec la préparation des techniciens, le niveau professionnel avec le DSB et le niveau supérieur avec la licence et le magister. La formation des techniciens dure trois années et est ouverte aux bacheliers qui veulent une formation courte. L'accès à la formation de quatre années pour l'obtention de la licence est réservée aux bacheliers. Le DSB et le Magister sont toutes les deux des formations de deux années ; une année pour l'acquisition des connaissances théoriques en bibliothéconomie, archives, et documentation. La deuxième année est réservée à la préparation d'un mémoire. Ces deux formations sont pour les titulaires de la licence toutes options. Malgré les problèmes qui les confrontent, les trois instituts ont formé un nombre non négligeable de personnel réparti un peu partout dans les institutions documentaires. Seulement, la demande de ce personnel augmente plus rapidement que les instituts se trouvent dans l'incapacité de couvrir les besoins nationaux en bibliothécaires et documentalistes. Pour

palier à cette situation le gouvernement accorde des bourses d'études à l'étranger notamment la préparation de magister et PHD en Angleterre et le Doctorat en France. Des recherches effectuées, par le présent auteur, auprès de l'ambassade d'Algérie à Londres ont révélé une trentaine d'étudiants en Bibliothéconomie et science de l'information préparant des masters et PHD. En général la demande est beaucoup plus grande seulement les problèmes qui existent actuellement au niveau de recrutement de ce type de personnel tend à diminuer l'intérêt accordé à cette formation si bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Aussi elle bénéficie du taux le plus faible de nouveaux candidats en comparaison à d'autres filières d'études. A ce propos, il appartient donc aux autorités de prendre des initiatives dans ce domaine afin de remédier à la situation des bibliothèques qui s'est considérablement aggravée ces dernières années à cause du manque de personnel qualifié pour mieux les gérer. Les bibliothèques n'ont de valeur que si elles sont utilisées pour le développement de l'individu et de la société en général. Pour cela il faut un personnel qualifié et capable de rapprocher les bibliothèques du plus grand nombre de citoyens. Ce personnel aura la tâche d'initier les usagers à l'utilisation des collections dans les bibliothèques et à leur faire aimer et apprécier les livres afin de développer le goût de la lecture des le plus bas âge. Ceci aura des significations profondes quant au développement culturel de la société. A présent il est nécessaire de définir une véritable politique nationale de développement des bibliothèques et centres de documentation. Cette politique doit s'inscrire dans un plan national qui aura pour but de dresser un panorama de la situation actuelle de toutes les institutions documentaires et recenser leurs problèmes et besoins afin de pouvoir présenter les mesures

qui esquisseront cette politique nationale. Ceci contribuera à la vulgarisation et démocratisation de l'information à laquelle le gouvernement entend donner un nouvel appui. Il y a un marché immense de l'information à conquérir en Algérie. A présent, une documentation considérable : manuscrite, imprimée et autre, intéressant tous les domaines est produite et se perd, des travaux de recherche sont poursuivis par des milliers de citoyens mais leurs résultats restent inconnus car les bibliothèques n'ont pas les moyens nécessaires pour les collecter les organiser et les distribuer.

Problèmes des bibliothèques algérienne :

Les difficultés de bibliothèques algériennes sont nombreuses, elles peuvent être résumées comme suit :

1. Absence d'une infrastructure nationale qui définisse les objectifs des bibliothèques et les moyens à mettre en oeuvre pour les atteindre;
2. Absence d'une législation adaptée aux exigences des bibliothèques en Algérie ;
3. Insuffisance qualitative et quantitative du personnel ;
4. Absence de plan national de formation du personnel ;
5. Absence d'une politique national pour l'acquisition des matériaux nécessaires au bon fonctionnement des bibliothèques ;
6. Insuffisance des moyens financiers ainsi que les contraintes administratives ne permettent pas aux bibliothèques de couvrir les besoins de la société en matière de documentation ;
7. Faiblesse du marché national du livre et insuffisance de la production en langue nationale (l'arabe langue officielle de l'éducation et de l'administration) ;
8. L'incompatibilité de la politique de développement national et l'importance de l'information pour supporter le secteur socio-économique limite l'intégration des

bibliothèques du développement du pays ;
9. Absence d'une politique nationale de coopération entre les bibliothèques et les Instituts de bibliothéconomie dans le domaine de la formation.

Ces problèmes influent négativement tant sur l'organisation que sur le fonctionnement des bibliothèques et de la bibliothéconomie en Algérie et par conséquent freinent leur développement.

Conclusion

Les bibliothèques et la bibliothéconomie en Algérie ont subi des avantages et inconvénients des circonstances qui ont fondamentalement marqué leur création et leur évolution. Il y a certainement encore beaucoup à faire pour améliorer la situation des bibliothèques en Algérie. L'élaboration d'une véritable politique nationale de développement des bibliothèques devrait permettre de mieux satisfaire les besoins documentaires d'une société en pleine mutation. Cette politique devrait aussi affecter la formation du personnel. Ceci ne sera possible que si le gouvernement intervient par des subventions généreuses en crédits et équipements pour les bibliothèques et les instituts de bibliothéconomie. Il faut noter que les bibliothèques qui constituent l'endroit indispensable où le citoyen puisse puiser les informations nécessaires à ses connaissances dans tous les domaines afin d'assumer ses devoirs et exercer ses droits efficacement, doivent faire l'objet de beaucoup plus d'attention par les autorités afin de leur permettre d'élargir leur rôle dans la société.

Bibliographie :

1. Zartan, W.

"Research facilities in Algeria". Middle East library Association Bulletin 4, 1970, pp. 42-50.

2. Lebel, G.

"La bibliothèque nationale d'Alger". Série culturelle 1953, pp. 27-36.

3. Guide to National bibliographies in the third world, London, Hans Zell Publishers, 1987.

4. Unpublished report of the bibliothèque Nationale, 1986.

5. Reicher, D.

Algérie : Les bibliothèques universitaires, Paris : Unesco, 1980.

6. Ibid.

7. BOUMARAFI, B.

Développement of university libraries in Algeria. MLS thesis, DLIS Loughborough University, 1983.

8. ZEROUK, S.

Les conditions d'organisation et de gestion des bibliothèques en milieu universitaire algérien. Mémoire de fin de licence. Institut de Bibliothéconomie et sciences documentaires, Université d'Alger, 1981.

9. BOUDERBANE, A.

Les bibliothèques scolaires et leur rendement pédagogique. Mémoire de DSB, Institut de bibliothéconomie, Université de Constantine, 1986.